

Destruction de la politique régionale en faveur de l'égalité femmes-hommes : **Le Centre Hubertine Auclert est en péril !**

Ce que nous réclamons :

- Le maintien dans ses fonctions de la directrice du Centre ;
- Des garanties sur la pérennité de l'ensemble des emplois du Centre ;
- Des garanties sur le maintien des missions du centre et des moyens correspondants

Le Centre Hubertine Auclert torpillé !

Depuis un et demi, le Centre Hubertine Auclert doit faire face à des tentatives de déstabilisation répétées :

- Tentatives d'élargissement de ses missions, au profit de l'ensemble des critères de discrimination.
- Modification imposée de ses statuts, revoyant ainsi profondément le mode de fonctionnement du Centre et sa gouvernance.
- Mise à mal du travail de co-construction entre les différents acteurs et actrices du centre, qui en faisait toute sa richesse.
- Création de deux autres structures consacrées à l'égalité sans réflexion cohérente et collective sur l'articulation entre ces différentes entités.
- Et aujourd'hui tentative d'éviction de sa directrice, qui fut la préfiguratrice du centre et de ses missions.

La signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil régional devait marquer la fin des turbulences ; or il n'en est rien.

Qu'est-ce que cela signifie ?

La volonté d'évincer la directrice du centre est une tentative de déstabilisation de plus (de trop !) de la part du Conseil régional, pourtant créateur et financeur du Centre Hubertine Auclert. Son départ constituerait très probablement le début du démantèlement du centre, étant donné le contexte. Son départ serait indéniablement un signal ô combien négatif envoyé :

- aux associations, collectivités locales, syndicats..., qui ont recours de manière accrue aux services proposés par le Centre (en témoigne le rapport annuel d'activité du centre) ;
- aux salarié-e-s dont les inquiétudes au sujet de la pérennité de leurs emplois ne sont que renforcées ;
- aux citoyen-ne-s qui pourront constater que l'égalité femmes-hommes n'est pas une priorité régionale ;
- Aux contribuables car pourquoi financer un projet que l'on détruit au bout de trois ans d'existence ?

Un politique régionale ambitieuse mise à mal

La précédente mandature du Conseil régional a vu la création d'une politique ambitieuse en faveur de l'égalité femmes-hommes, qui s'est traduite notamment par :

- **La création de l'Institut Emilie du Châtelet**, qui a pour objectifs la promotion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre.
- **La mise en place d'un appel à projets Lutte contre les discriminations ET égalité femmes/hommes.**
- **La création du Centre Hubertine Auclert**, Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes. Ce centre de ressources unique et aujourd'hui reconnu, a pour objectif de promouvoir une culture de l'égalité femmes-hommes en Ile-de-France.

Qu'en reste-t-il à ce jour ?

- L'institut Emilie du Châtelet se voit contraint de partager sa subvention dans le cadre d'un regroupement dédié à l'étude de l'ensemble des discriminations.
- L'appel à projets régional « *Lutte contre les discriminations et Egalité femmes-hommes* » est devenu Appel à projets « *Lutte contre les discriminations* », faisant ainsi disparaître la thématique transversale de l'égalité femmes-hommes.
- **Le Centre Hubertine Auclert est en péril.**

Il est inconcevable que la première région d'Europe ne se donne pas les moyens d'une politique régionale exemplaire en faveur de l'égalité femmes-hommes !